

MOBILITÉS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **INAUGURATION DU PÔLE
GARE DE VAIRES-TORCY**



Le Président du Département, Jean-François Parigi s'est rendu à Vaire-Torcy, ce vendredi 8 juillet, afin d'inaugurer le nouveau pôle gare qui facilite la circulation pour tous et valorise les mobilités douces.



Créé le: 8/07/2021

- Mis à jour le : 8/07/2021

Accompagné des Vice-présidents Brice Rabaste, en charge des transports et mobilités et Xavier Vanderbise, en charge des collèges et conseiller départemental de Villeparisis, le Président du Département a inauguré la nouvelle gare urbaine, fruit d'une collaboration avec la communauté d'agglomération (CA) Paris-Vallée de la Marne, la commune de Vaires-sur-Marne, et Île-de-France Mobilités.

« Encore une fois merci à la communauté d'agglomération de Paris – Vallée de la Marne, à Île-de-France Mobilités pour la réalisation de ce projet structurant pour notre territoire, et à toutes les personnes qui ont travaillé sur le réaménagement de ce pôle gare », se réjouit Jean-François Parigi, aux côtés de Guillaume Le Lay-Felzine, Président de la communauté d'agglomération (CA) Paris-Vallée de la Marne, et d'Edmonde Jardin, Maire de Vaires-sur-Marne.

RETOUR EN IMAGES



Un pôle gare adapté aux besoins

Inscrit dans le cadre du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France, le pôle gare de Vaires-Torcy répond à 3 a

ambitions :

- faciliter les trajets du quotidien,
- développer et valoriser les mobilités douces,
- adapter les infrastructures aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet porté par la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne a été soutenu financièrement par le Département de Seine-et-Marne. La participation s'élève à 450 000 € et comprend :

- la réalisation d'une gare routière comportant 6 quais recouverts par un abri voyageur,
- l'installation des supports statiques d'information pour les voyageurs,
- la création d'un parvis pour accéder à la gare,
- l'installation d'équipements liés aux vélos : abri vélo de 20 places et une consigne Véligo de 20 places également.

CHIFFRES-CLÉS

2 M€

C'est le coût total des travaux

dont 992 900 € pris en charge par Île-de-France mobilités

40

places de vélo

450 000€

c'est le montant

de la participation du Département de Seine-et-Marne

6

quais

Un projet multimodal imaginé pour les Jeux Olympiques

L'un des atouts de cette gare urbaine est la valorisation des mobilités douces comme le vélo. En effet, de nombreux équipements sont à disposition des voyageurs qui peuvent facilement passer du vélo au train. Ce choix s'inscrit pleinement dans le Plan Vélo77 mis en œuvre par le Département qui vise à favoriser l'usage du cyclisme en Seine-et-Marne.

Aussi, ce projet de réaménagement a été pensé en prévision des Jeux Olympiques 2024 : « la gare de Vaires-To

rcy sera le principal point d'accès au site olympique qui accueillera notamment les épreuves de kayak », a ajouté Jean-François Parigi.